

M. Gilbert: Merci, monsieur l'Orateur, j'aurai fini dans deux minutes. L'attitude du gouvernement à l'égard des logements sociaux est décevante, c'est le moins qu'on puisse dire. Elle est directement contraire aux tendances que l'on constate en Grande-Bretagne et dans les autres pays européens, et directement contraire à la politique énoncée par les États-Unis.

Le groupe d'étude a décrit les projets d'habitation sociale comme des ghettos. J'estime que ses conclusions sont erronées. J'ai ici une déclaration publiée par la Fédération canadienne des maires et des municipalités où l'on dit:

—la Fédération veut bien faire comprendre que:
—les déclarations par trop générales tendant à faire croire que les logements sociaux sont des ghettos (au Canada) et que la majorité de leurs résidents sont malheureux et peu satisfaits de cette forme d'assistance sont sans fondement;

—déplorer le coût élevé (par unité) des projets d'habitation sociale et en conclure que les deniers publics devraient servir à encourager et à financer des logements sociaux moins coûteux (en éliminant «le superflu», en réduisant le nombre de commodités non essentielles, etc.) est s'engager dans la direction contraire à celle qui devrait et doit être suivie si les logements sociaux doivent continuer à faire partie de notre arsenal de politiques en matière de logement;

La recommandation du groupe d'étude d'interrompre les programmes de rénovation urbaine jusqu'à ce qu'on ait augmenté le nombre des logements disponibles est aussi quelque peu décourageante. Elle donne l'impression que les projets de rénovation urbaine sont abordés en fonction du bulldozer, que celui-ci démolit, en fait, tous les foyers de la région. Tel n'est pas le cas, monsieur l'Orateur. En ce qui concerne ma circonscription, on n'a appliqué cette méthode qu'à une partie de la région appelée à être rénovée et l'on a consenti des prêts aux propriétaires épargnés pour leur permettre d'améliorer leurs maisons. Donner la fausse impression qu'on a eu recours à la méthode du bulldozer et que cela a produit des résultats déplorables, voilà qui est pitoyable et dégoûtant.

J'ai eu bien peu de temps pour présenter certaines de mes critiques sur le rapport rédigé par la Commission d'étude ainsi que les mesures que nous, membres du Nouveau parti démocratique, nous voudrions voir appliquées. Je n'ai pu les évoquer toutes et j'espère pouvoir bientôt en parler de façon plus détaillée.

[Français]

L'hon. Jean Marchand (ministre des Forêts et du Développement rural): Monsieur l'Orateur, j'ai été intéressé par les problèmes du chômage tout au cours de ma vie, d'abord professionnellement, comme syndicaliste, et

[M. l'Orateur suppléant.]

ensuite comme ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Je le suis maintenant à titre de ministre éventuel du Développement régional.

J'ai étudié le chômage non seulement au Canada, mais aussi dans les autres pays: en Angleterre, en France, en Hollande, en Allemagne et en Italie. J'ai essayé de voir comment les différents gouvernements ont tenté de régler cette plaie de nos économies, surtout de ce que nous appelons nos économies libres, et même de celles qui l'étaient un peu moins.

J'ai constaté, comme tout le monde, et je fais allusion à toutes sortes de gouvernements: gouvernement socialiste, gouvernement libéral ou conservateur ou même des gouvernements de coalition, que les seuls qui ont vraiment une solution efficace au problème du chômage sont ceux qui ne détiennent pas le pouvoir, c'est-à-dire l'opposition. C'est vrai non seulement ici, mais dans tous les pays. L'opposition a les solutions efficaces et, évidemment, lorsqu'elle accède au pouvoir, elle est aux prises avec les mêmes difficultés, les solutions sont plus difficiles et cela se comprend. Au fait, je comprends très bien l'attitude de l'opposition et je sais ce que je dirais si j'étais assis sur les banquettes d'en face.

Le problème du chômage au Canada est un phénomène constant depuis la Confédération. Les gouvernements ont essayé diverses formules pour y mettre fin. On a voulu créer ce qu'on a appelé «la chance égale de se trouver de l'emploi», d'Halifax à Vancouver, jusqu'à l'entrée de Terre-Neuve au sein de la Confédération. Le premier geste qu'on a posé, monsieur l'Orateur, fut de construire des chemins de fer afin de relier l'Est et l'Ouest du pays, espérant ainsi faire disparaître les différences régionales et créer des emplois nouveaux. Cette mesure visait à établir le plein emploi.

● (4.20 p.m.)

On s'est aperçu que cette idée, très généreuse et même géniale des Pères de la Confédération, ne leur permettait pas d'atteindre les fins qu'ils s'étaient proposées. Alors est survenue la crise économique de 1929, accompagnée du chômage, de 1930 à 1940. En somme, ce n'est qu'avec la guerre qu'on a réussi à résoudre le problème du chômage chronique au Canada. On a alors tenté de découvrir de nouvelles voies.

A la suite du rapport de la Commission Rowell-Sirois, on a prétendu qu'avec une meilleure distribution de l'assiette fiscale et en accordant aux provinces une plus large part des revenus, on rétablirait sans doute l'équilibre, qui n'existait pas et qui faisait que certaines régions se développaient, alors que d'autres ne se développaient pas.